

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

CONDITIONS GÉNÉRALES

L'inscription pour tout séjour (incluant minimum une nuitée) ou voyages proposés sous l'égide de l'ATSCAF USCDB implique l'acceptation des conditions générales exposées ci-dessous dans le cadre des conditions régissant les rapports entre les agences de voyages et leur clientèle, en application des lois du 22 juillet 2009 et du 24 mars 2012 du code du tourisme (art R 211 3 à R 211 11).

CONDITIONS PARTICULIÈRES

L'inscription

1 / Être membre de l'association et à jour de sa cotisation de l'année en cours, à la date du séjour ou du voyage.

2 / **Remplir obligatoirement le bulletin d'inscription joint à la proposition de séjour ou de voyage, le dater et le signer et le renvoyer accompagné du chèque d'acompte demandé (30%).**

3 / Régler obligatoirement le solde du séjour ou du voyage au moment de l'appel de fond envoyé par l'ATSCAF, 31 jours avant le départ.

4 / Pour les voyages à l'étranger, produire la pièce d'identité valide demandée, nécessaire pour réaliser les diverses formalités administratives (émission des billets d'avion, visa, etc. ...). Toute modification d'orthographe de nom ou prénom entraînera une pénalité selon le montant établi par la compagnie aérienne.

5 / L'ATSCAF USCDB n'accepte pas de paiement par carte bancaire ni par chèques Vacances.

Le prix

Les prix sont calculés par personne, base occupation chambre double. Ils comprennent les prestations détaillées au programme.

Pour les voyages à l'étranger, ils sont fixés en fonction du cours des changes et des coûts des transports aériens ou terrestres, à la date de parution du programme et en fonction d'un nombre précis et minimum de participants.

Ils sont susceptibles d'être modifiés en cas de fluctuations : dans ce cas le participant est avisé avant l'appel de solde. Les taxes aériennes et les surcharges carburant peuvent être réajustées jusqu'à l'émission des billets.

Les prix comprennent les frais de visas éventuels, taxes aéroport ou portuaires. Ces prix étant établis forfaitairement, aucune réduction ne peut être consentie pour les services non utilisés.

Pour ce voyage long courrier, il sera possible de s'acquitter du solde en 2 ou 6 fois sans frais après accord de l'association qui déterminera les conditions d'aménagement des paiements.

Le logement

La base du logement est systématiquement proposée en chambre double (sauf indication spéciale mentionnée au programme). Un supplément pour demande d'un logement en chambre individuelle sera appliqué selon indications mentionnées dans

le bulletin d'inscription. Il pourra être réajusté au moment de l'appel de solde si un ou des hôtels disponibles au moment du départ appliquent un surcoût.

Une personne qui s'inscrit seule peut demander à partager une chambre à 2 lits, à condition qu'un autre participant demande le même avantage mais l'ATSCAF n'est pas tenue de lui trouver un binôme. Dans le cas contraire, le supplément pour chambre individuelle sera automatiquement appliqué

Le déroulement du programme

Le circuit ou séjour détaillé est établi en fonction des données techniques (jour et horaires des transports aériens) et des réservations effectuées (hôtels, prestataires de services) préalablement à la parution du programme.

Toutefois ces éléments peuvent être modifiés après la parution du programme. Si ces changements sont connus avant le départ, les participants seront avisés immédiatement. S'ils sont imposés durant le voyage, la décision sera prise par l'accompagnateur ATSCAF dans le seul intérêt des participants ou leur sécurité. Les indications de vols sont données à titre indicatif dans le descriptif du voyage. Les horaires précis ne seront confirmés que lors de la publication de la convocation aéroport.

IMPORTANT

L'ATSCAF USCDB agit seulement en qualité de mandataire des voyageurs auprès des compagnies de transport. Elle ne peut être rendue responsable en cas de force majeure, notamment de retards, modifications de parcours, pannes, grèves, accidents, etc. ...

De même un accident de personne survenu au cours du voyage ne saurait engager sa responsabilité.

Les bagages, vêtements, sacs, etc. ... restent sous la responsabilité de chaque participant pendant toute la durée du voyage. L'ATSCAF USCDB ne pourra accepter aucune réclamation au sujet de leur vol, perte, détérioration.

CONDITIONS D'ANNULATION

Par l'association : en cas d'insuffisance de participants et s'il n'est pas possible de maintenir l'organisation du voyage. Dans ce cas les personnes inscrites sont avisées et leur chèque d'arrhes entièrement restitué.

Par les participants : toute annulation doit être signalée le plus rapidement possible et obligatoirement confirmée par courrier auprès du permanent de l'ATSCAF USCDB (M CARLINO 06 80 75 22 96).

Frais d'annulation par personne :

- Annulation de la signature du contrat à 31 jours avant le départ : 250 euros
- annulation de 30 jours à 21 jours avant le départ : 30% du montant du forfait
- annulation de 20jours et 8 jours avant le départ : 50% du montant du forfait
- annulation de 7 jours à 2 jours avant le départ : 75% du montant du forfait
- moins de 2 jours avant le départ :100% du montant du forfait

Si l'annulation intervient hors délais d'intervention des assurances, les frais de dossier appliqués par l'agence prestataire seront obligatoirement à régler par le participant. Ils pourront éventuellement être majorés d'un forfait de 50€ par personne appliqué par l'ATSCAF USCDB au titre de pénalité et frais de dossier.

ASSURANCES

Tous les voyages à l'étranger l'ATSCAF USCDB incluent le pack ASSURANCES complet, Assistance, Rapatriement, Responsabilité civile, Bagages mais aussi Annulation, souscrit auprès de la compagnie d'assurances proposée par l'agence de voyages prestataire.

Ce document sera communicable sur demande à chaque participant dès l'inscription.

En cas d'annulation le montant de l'assurance contractée qui correspondant à un pourcentage du prix du voyage, ne peut être remboursé.

=====

CONDITIONS GÉNÉRALES D'INSCRIPTION ATSCAF USCDB

Retourner obligatoirement un exemplaire signé au siège de l'ATSCAF USCDB

6 rue Albert 1^{er}

64100 BAYONNE

Tel : 06 80 75 22 96

Courriel : atscaf.bayonne@gmail.com

NOM PRÉNOM

Inscription au voyage « le chant du riz VIETNAM » du 19 au 30 janvier 2026

Déclare avoir pris connaissance de toutes les conditions d'inscription et entièrement les accepter.

A

Le

Signature